



Module 3: Cadre opérationnel

Objectifs de formation

- Savoir comment traduire les cadres conceptuel et juridique en actions stratégiques appropriées
- Identifier les principaux documents directifs DOMP relatifs à la planification tactique
- Comprendre les effets de prise en compte des PDC, PE et VSLC sur le processus de prise des décisions militaires
- Identifier les aspects essentiels lors d'une évaluation de la menace relative à la PDC.

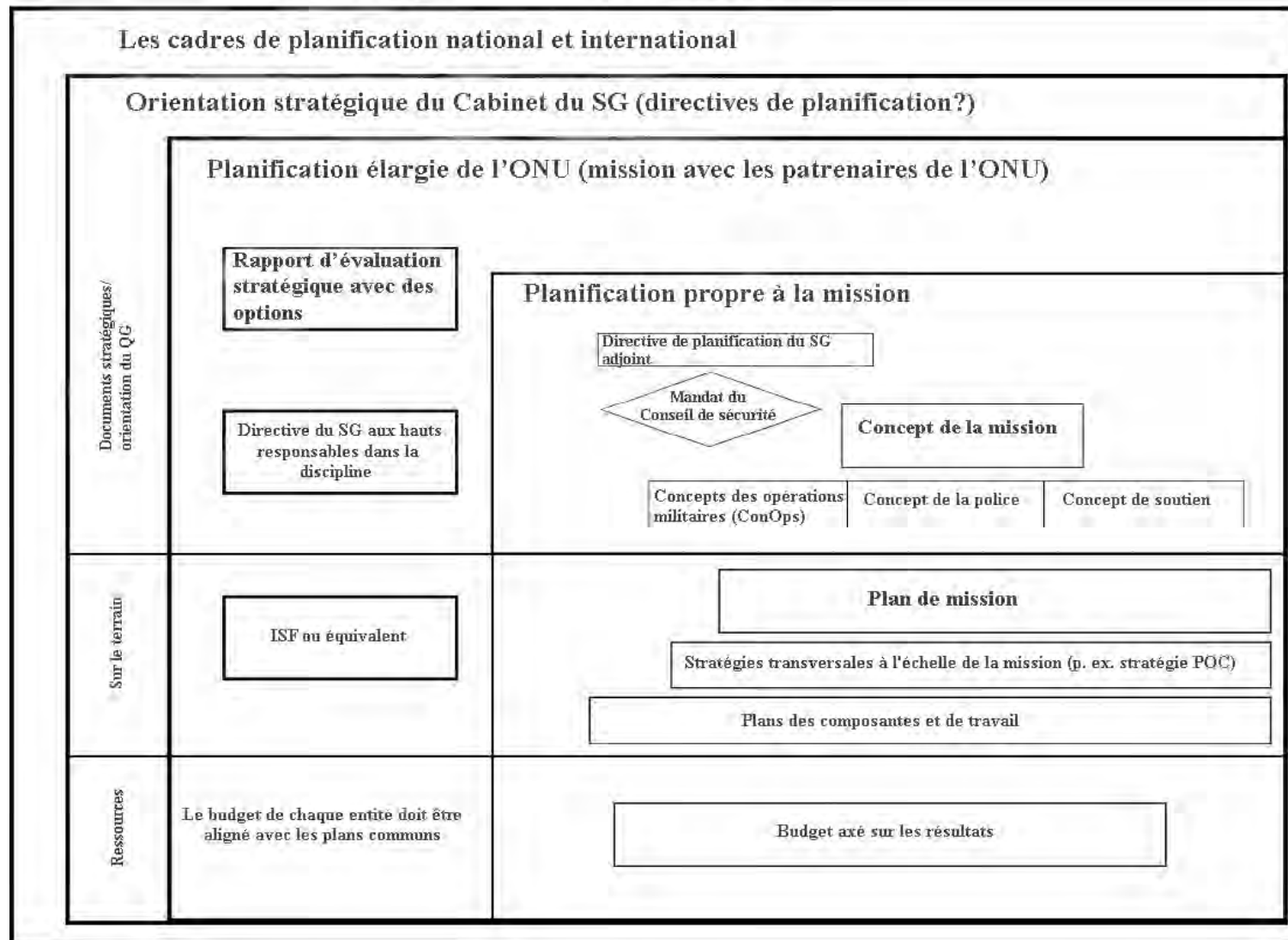
Aperçu

- Documents pertinents pour la planification tactique
- Stratégie de la PDC de la mission
- Mise en œuvre des directives pour les composantes militaires
- Les phases de réaction et le recours à la force
- Analyse du processus de prise des décisions tactiques

Documents relatifs à la planification tactique

Documents principaux de planification pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU

Documents de planification pour les ODMF



Documents pertinents pour planification tactique de la PDC



Stratégie PDC de la mission

Points principaux

- Les missions avec un mandat PDC développent des stratégies PDC
- Outil de coordination pour une action PDC concertée
- Le programme de travail de toutes les composantes doit être aligné sur la stratégie PDC
- Les ordres d'opérations militaires et policières doivent eux aussi être complètement alignés sur la stratégie PDC

Le contenu de la stratégie PDC



- L'objectif, le cadre et les principes essentiels
- Analyse des menaces de la mission



- Plan d'action PDC de la mission
- Rôles, responsabilités et mécanismes de coordination

Approche tactique

Une stratégie PDC donne des directives opérationnelles pour permettre aux quartiers généraux des composantes de rédiger des plans et des ordres dont les destinataires finales sont les bataillons et les UPC, y compris des observateurs militaires, des officiers de liaison militaire et des policiers hors unités constituées.



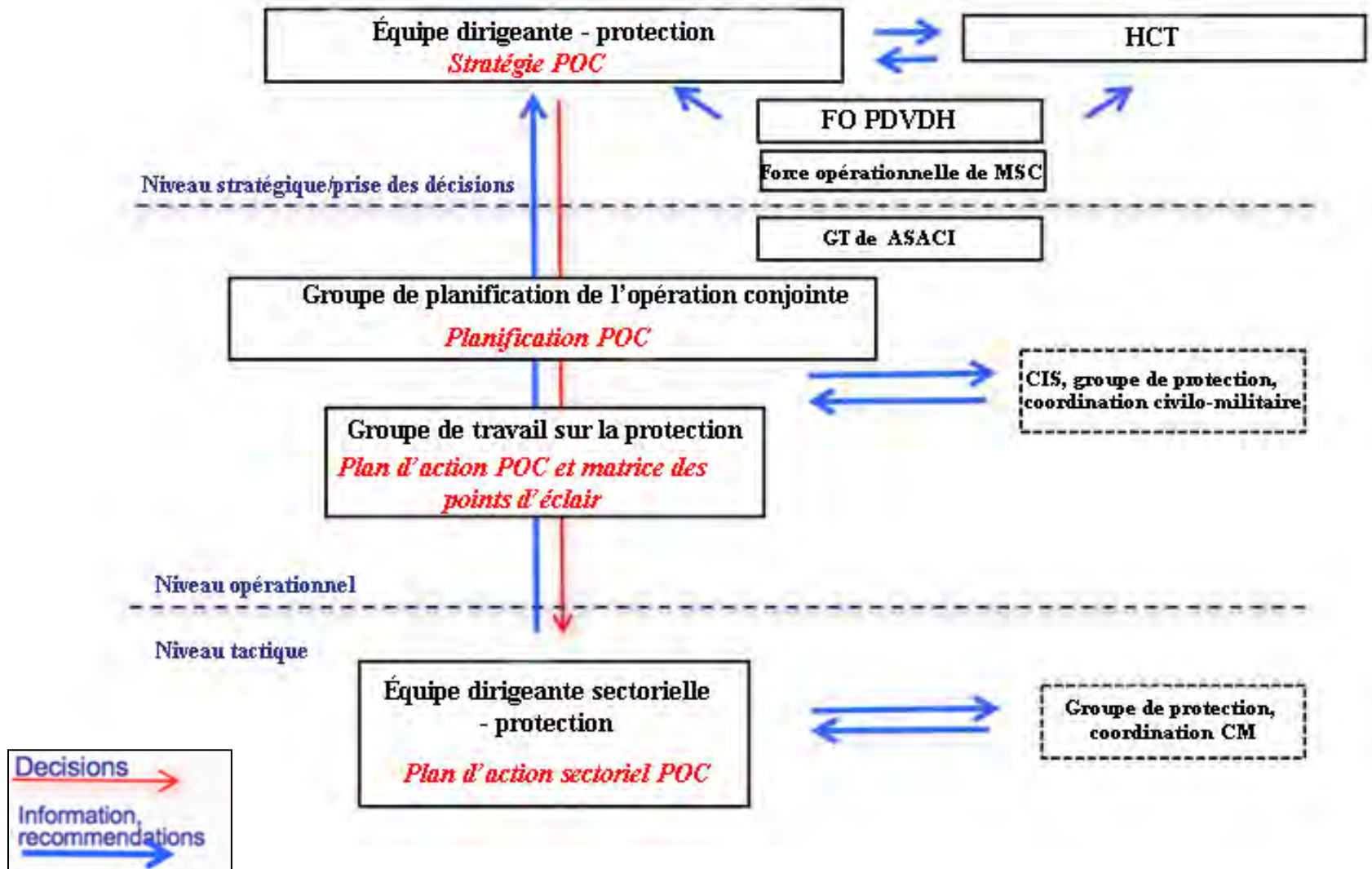
Références de planification

- Plan d'action PDC
- Matrice PDC



- Capacités et ressources pour les actions de PDC
- Structure de la mission PDC

Mécanisme de coordination interne



À retenir

- Chaque mission de maintien de la paix avec un mandat PDC doit mettre en place une stratégie PDC
- Le cadre de la stratégie est généralement limité à la mission mais comprend également des mécanismes de coordination avec les autres acteurs.

Des questions?

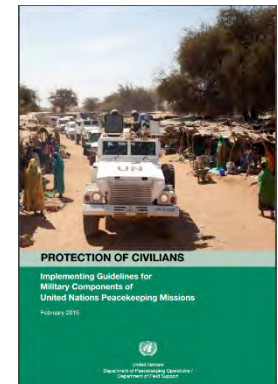
Aperçu

- Documents pertinents pour une planification tactique
- Stratégie PDC de la mission
- Mise en œuvre des directives pour les composantes militaires
- Les phases de réaction et le recours à la force
- Analyse du processus de prise des décisions tactiques

Mise en œuvre des
directives pour les
composantes
militaires

Mise en œuvre des lignes directrices applicables aux composantes militaires

- Directives au niveau stratégique (Siège de l'ONU)
- Directives au niveau opérationnel (QG de mission)
- Directives au niveau tactique (à l'intention des Commandants de secteur et d'unités)



Lignes directrices au niveau stratégique (Siège de l'ONU)

- Planification stratégique
- Composition de la force
- Disposition de la force
- Intégration de la PDC au concept des opérations

Lignes directrices au niveau opérationnel (QG de mission)

- Impératifs opérationnels
- Planification opérationnelle
- Compréhension du recours à la force et des ROE dans le contexte de la PDC
- Mesures d'atténuation des risques
- Surveillance et évaluation des résultats
- Gestion des attentes
- Formation

Lignes directrices au niveau tactique (commandants de secteur et d'unité)

- Planification au niveau du secteur et d'unité
- Exécution des tâches / opérations PDC
- Alerte rapide
- Etablissement de rapports avec les communautés



Planification au niveau du secteur et de l'unité

- Elaboration de ses propres plans PDC et de plans de circonstance basés sur les directives venant de l'échelon supérieur
- L'intention PDC des commandants supérieurs doit être reflétée



Exécution des tâches/ opérations PDC

- 4 phases d'opérations
- Présence et disposition
- Signaler toutes les menaces y compris celles concernant la protection de l'enfant et celles liées aux VSLC
- Respect des ROE



Exécution des tâches/ opérations PDC

À faire

- Intervenir lorsque des éléments armés ou malfaiteurs menacent des civils
- Accorder la priorité aux actions dans le but de prévenir et mettre fin aux violences
- Faire la distinction entre civils et combattants
- S'assurer que vos mesures de protection soutiennent les systèmes locaux existants le mieux possible
- Coordonner vos actions avec les autres composantes de la mission (police et civile)
- Traiter tous les civils avec dignité et respect et se conformer au Code de Conduite

Exécution des tâches/opérations PDC

Considérations relatives à la protection de l'enfant

À faire

- Aider les enfants soldats lorsqu'ils se rendent ou sont capturés
- Informer les groupes de protection des enfants et le leur remettre aussi vite que possible
- Partager les informations relatives à la protection de l'enfant avec les militaires de l'Etat hôte
- Dissuader les militaires de l'Etat hôte d'utiliser des écoles comme bases

À ne pas faire

- Renvoyer les enfants et leur dire de revenir le lendemain une fois que vous aurez informé le groupe de protection des enfants
- Remettre des enfants à l'armée de l'Etat hôte sans avoir consulté la cellule PE
- Sous-estimer votre rôle d'exemple
- Utiliser des écoles comme bases

Alertes rapides

- Appréciation de la situation/de l'environnement et indicateurs d'alerte rapide
- Sensibilisation et soutien
- Centre d'alertes rapides
 - Centres d'information établis dans les BOC (Bases d'Opération de Compagnie) et dans la BOT (Bases d'Opération Temporaires)
 - Créer une base des données répertoriant les menaces et les points vulnérables
 - Gestion d'une hotline
 - Avoir un plan de collecte d'informations

Impliquer les communautés

- Il est essentiel d'échanger régulièrement, être en contact avec la population et consulter des chefs locaux
- Avantages réciproques de protection
- Outils et bonnes pratiques
 - Réseaux d'alertes locaux (RAL)
 - Assistants chargés de la liaison avec la population locale
 - Équipe mixte de protection des civils



Impliquer les communautés

À faire

- Garantir la sûreté et la sécurité des interlocuteurs
- Connaître son mandat
- Servir de modèle
- Signaler par le biais de la chaîne de commandement et les centres de liaison(Focal Points)
- Recueillir des preuves
- Aider les enfants victimes d'abus et les victimes de violences sexuelles
- Respecter la dignité et la confidentialité
- Connaître les accords d'orientation



Impliquer les communautés

À faire

- Obtenir un consentement préalable éclairé
- Envisager les possibilités de mobilisation de la communauté artistique
- Travailler avec les ONG et les communautés locales
- Etre conscient des conséquences de vos actions engagées pour les communautés locales
- Demander un conseil en cas d'incertitude



Impliquer les communautés

À ne pas faire

- Effectuer un entretien
- Mener des activités de suivi ou d'investigation
- Partager avec les autorités les détails concernant les victimes de violation des droits de l'homme
- Prendre des photos des enfants victimes
- Agir au nom des victimes sans leur consentement préalable éclairé
- S'engager dans des activités qui peuvent porter préjudice à la communauté locale



Impliquer les communautés

À ne pas faire

- Être découragé par l'impossibilité de secourir immédiatement
- Être découragé parce que vous pensez que la mission devrait faire plus pour aider
- Passer du temps avec des enfants de temps à autre
- Donner de l'argent, de la nourriture ou du travail à des enfants
- Avoir un contact sexuel avec des enfants





À retenir

- Le guide de mise en œuvre de la PDC pour les composantes militaires fournit des directives précises aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique
- Présence et disposition ainsi qu'une alerte rapide sont les facteurs clés de la réussite
- Assurer la sensibilité à la protection de l'enfant, aux menaces et aux problèmes VSLC

Des questions?

Aperçu

- Documents pertinents pour une planification tactique
- Stratégie PDC de la mission
- Mise en œuvre des directives pour les composantes militaires
- Les phases de réaction et recours à la force
- Analyse du processus de prise des décisions tactiques

Les phases de réaction et recours à la force

L'exécution des phases de réaction



Prévenir

Anticiper

Intervenir

Consolider

Les phases de réaction

Proactive – Dans l'intention de réduire des éventualités

Prévenir

Anticiper

Intervenir

Consolider

Réactive – Dans l'intention de réduire les conséquences

Les phases de réaction

Prévenir



Anticiper



Intervenir



Consolider



Par exemple

- Présence, patrouilles, déploiements de la force
- Médiation et prévention des conflits
- Sensibilisation, contact avec des chefs locaux
- Surveillance et production des rapports concernant les droits humains

Les phases de réaction

Prévenir

Anticiper

Intervenir

Consolider



Par exemple

- Accroissement des patrouilles et collecte d'information
- Assurer une présence militaire et policière ; intercepter, neutraliser ou désamorcer les actes hostiles ; déploiement des forces d'intervention rapide, de forces spéciales ou de réserves
- Pression politique ; communication intensifiée avec les acteurs armés et les parties au conflit en puissance.
- Surveillance et production des rapports concernant les droits humains

Les phases de réaction

Prévenir

Anticiper

Intervenir

Consolider



Par exemple

- Opérations militaires offensives et défensives
- Forces d'interposition
- Action rapide grâce à un mouvement rapide des forces telles que les hélicoptères d'attaque, des forces d'intervention rapide et de reconnaissance
- Réduire la souffrance; évacuer
- Surveillance et production des rapports concernant les droits humains
- Aider afin d'assurer la livraison de l'aide humanitaire

Les phases de réaction

Prévenir

Anticiper

Intervenir

Consolider



Par exemple

- Médiation et stabilisation après une crise
- Protection et réconfort
- Réadapter les mesures de sécurité
- Recueillir les preuves et enquêter sur les abus des droits de l'homme
- Aider afin d'assurer la livraison de l'aide humanitaire

Les phases de réaction

Prévenir

Anticiper

Intervenir

Consolider

Tâches opérationnelles UNIBAM

- Patrouilles
- Postes d'observation
- Postes de contrôle
- Sensibilisation et dialogue
- Perception de la situation
- Bouclage et ratissage
- Convoi et escorte
- Base d'opération
- Désarmement et démobilisation
- Protection des infrastructures vitales
- Gestion des foules
- Détention
- Zone tampon
- Opérations conjointes
- Soutien/réconfort
- Dégager/évacuer

Le recours progressif à la force

Objectif principale

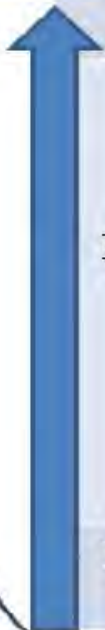
Sûreté et sécurité des soldats /police de l'ONU et des personnes protégées, ainsi que les droits et le bien-être des agresseurs durant les opérations légitimes de maintien de la paix

Emploi progressif de la force

Attention!

Les détails spécifiques dans ce tableau sont purement indicatifs. Les unités militaires devront adapter les exigences, les équipements et le niveau de formation à leur mission

Degré de force	Action en cas de menace	Action/réponse de l'ONU
Force létale	Attaque (action grave/fatale) Personne menaçante manie une arme, passe à l'assaut mettant la vie en danger et/ou désarme un soldat/ policier	Létale - utilisation d'arme à feu et attaque sur des zones vitales
Force non létale	Attaque (sans danger de mort) - le comportement du sujet menaçant ne constitue pas un danger de mort, mais peut causer des dommages corporels aux civils /soldats du maintien de la paix, p. ex. lance des pierres, utilise agents incendiaires, sabotage Adversaire (actif) - sujet menaçant se bat/pousse des soldats/policiers ou s'éloigne Adversaire (passif) - sujet menaçant ne réagit pas, refuse de bouger, poids mort) ou affiche des signes de danger	Tactiques défensives - utilisation d'équipements anti-émeute, dont bouclier, canon à eau, projectile non létal à énergie cinétique. Techniques de conformité - utilisation d'un produit chimique irritant, agents anti-émeute, barrières/cordons, démonstration de la force y compris aviation Maîtrise de l'adversaire - tactique de ramener au sol, menottage, menace d'emploi de la force
Présence des autorités	Comportement conforme - sujet menaçant se montre positif, coopératif	Contrôle coopératif - apparition physique, commande verbale, techniques de fouille et d'arrestation



À retenir

- Les quatre phases de réaction ne se suivent pas dans l'ordre. Elles peuvent être considérées comme étant quatre catégories d'action assurant une protection contre violence physique
- Une formation au recours à la force est essentielle

Des questions?

Aperçu

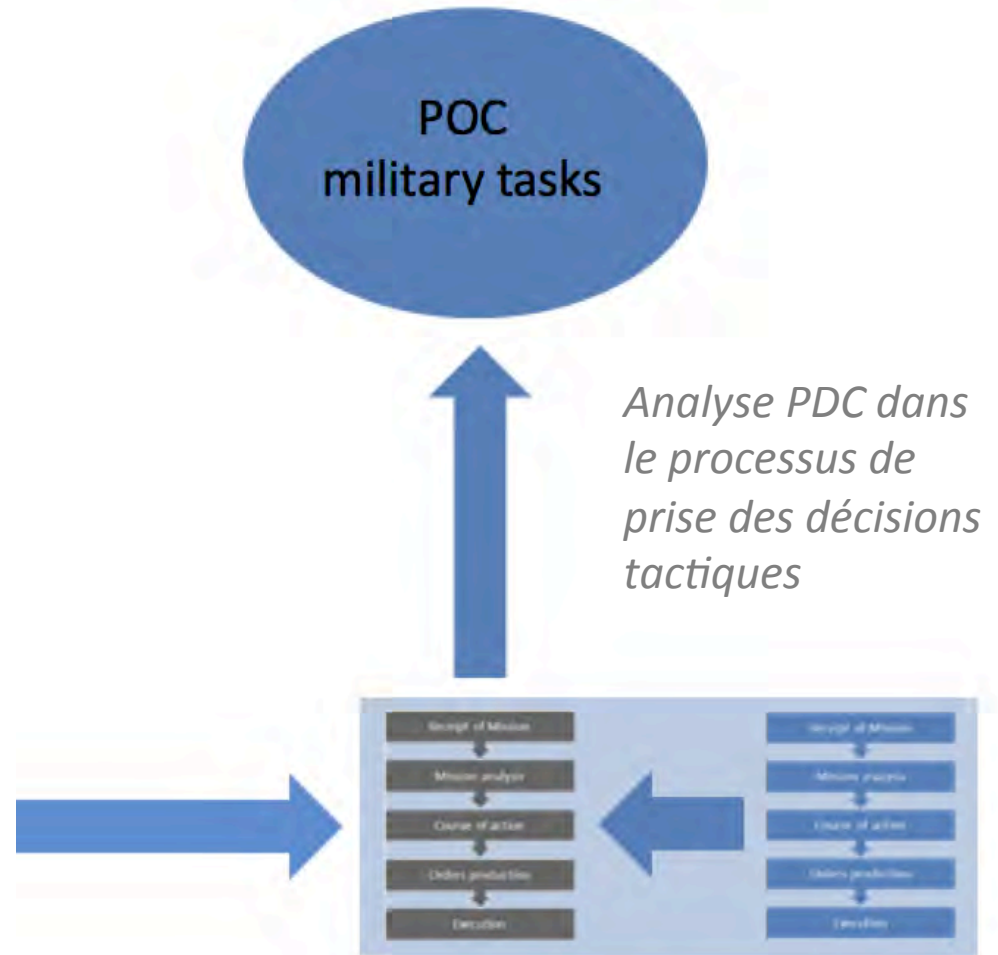
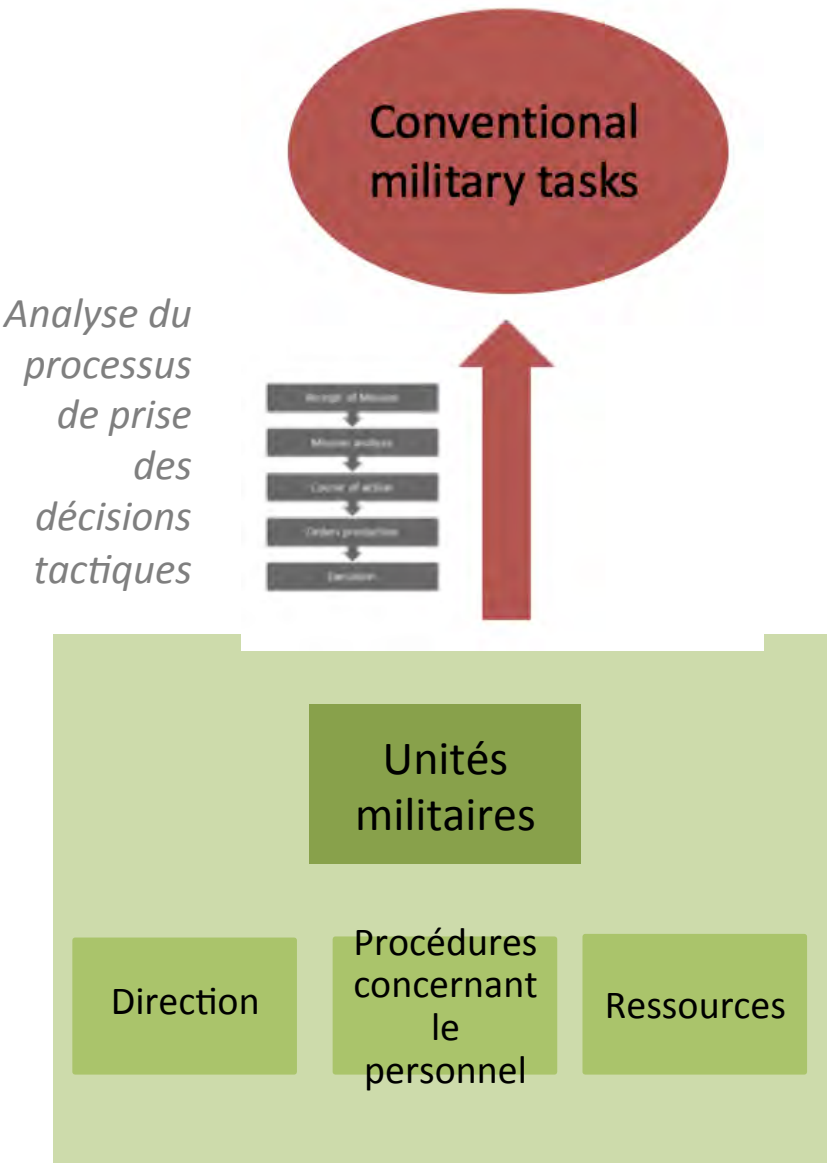
- Documents pertinents pour une planification tactique
- Stratégie PDC de la mission
- Mise en œuvre des directives pour les composantes militaires
- Les phases de réaction et recours à la force
- Analyse du processus de prise des décisions tactiques

Analyse du processus de prise des décisions tactiques

Processus conventionnel de prise des décisions



Analyse du processus de prise des décisions et la PIDC



Réception de la mission



Mandat de la mission

CONOPS

Stratégie PDC de la mission

Plan PDC de la mission

Commandant des forces
OPORD

Commandant de
secteur OPORD

Réception de la mission

Analyse de la mission



Dans la zone de responsabilité de l'unité (ZDR)

1. Identification des acteurs clés

- La population civile
- Les auteurs potentiels de violation
- Les forces de sécurité de l'Etat hôte
- Les autres acteurs de protection

2. Analyse de la menace

- Aperçu
- Éléments clefs
- Matrice

3. Analyse de risque

- Évaluation des vulnérabilités
- Évaluation des capacités des acteurs de protection
- Évaluation du niveau de danger
- Matrice d'analyse des risques



Le mode d'action (MA)

1. Prévoit de réduire la probabilité
2. Prévoit de réduire les impacts
3. Aide à la synchronisation des ressources entre les composantes de la mission
4. Coordination avec les acteurs de protection
5. Réunion avec les communautés à risque

Le MA a pour but de réduire ou d'éliminer les risques.

Le développement des MAs sont examinés sous chacune des quatre phases de réaction.

Les victimes civiles et les dommages collatéraux doivent être étudiés rigoureusement.

Production des ordres



Les plans doivent être approuvés par le EMF, le EMS ou le commandant de la brigade

1. Approbation des plans
2. Production des OPORD
3. Sous-unités PPD
4. Répétitions
5. Adaptations et mises à jour des plans et des ordres

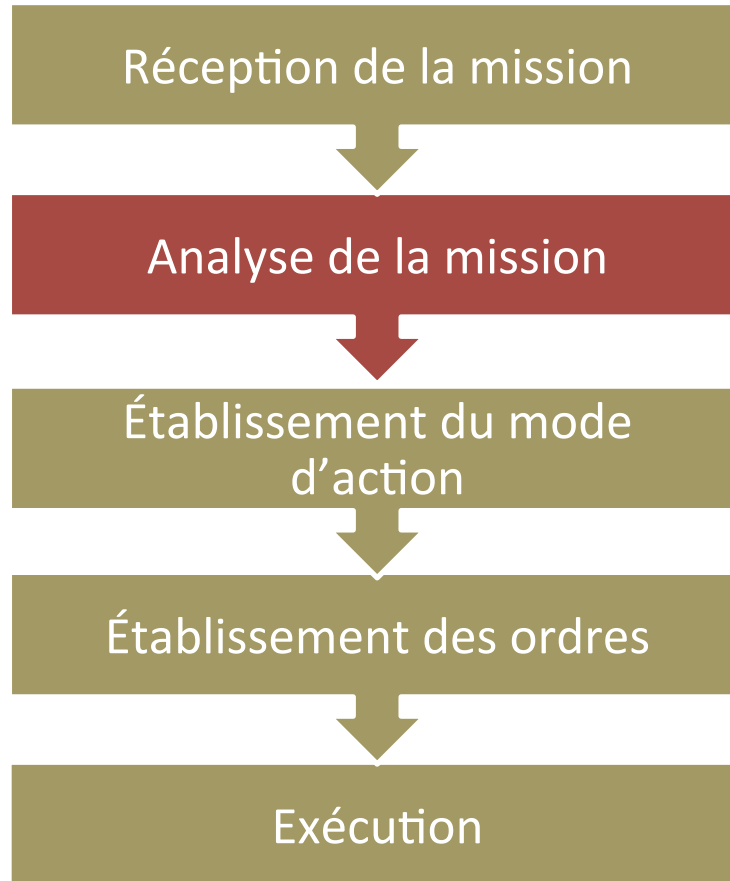


Exécution

Les exécutions des opérations PDC sont déclenchées dans des circonstances différentes. Il faut donc toujours étudier les capacités des forces armées du pays hôte et l'intention de protéger

1. Système d'alertes rapides
2. Réseaux d'alerte de la communauté locale
3. Surveillance des groupes armés
4. Instructions du EMF/S
5. Décision du commandant sur place, motif raisonnable
6. AAA (Analyse Après Action) et rapport du résultat de l'opération

Processus conventionnel de prise des décisions



Analyse de la mission



Dans la zone de responsabilité de l'unité (ZDR)

1. Identification des acteurs clés

- a. La population civile
- b. Les auteurs potentiels de violation
- c. Les forces de sécurité de l'Etat hôte
- d. Les autres acteurs de protection

2. Analyse de la menace

- a. Aperçu
- b. Éléments clefs
- c. Matrice

3. Analyse des risques

- a. Évaluation des vulnérabilités
- b. Évaluation des capacités des acteurs de protection
- c. Évaluation du niveau de danger
- d. Matrice d'analyse des risques

Les populations civiles



Les besoins de renseignements prioritaires (PIR) sont établis.

Les patrouilles et les opérations reco sont menées.

Les informations sont demandées et transmises au service de renseignement de la mission et aux acteurs de protection.

1. Identifier le lieu et la zone des opérations

2. Déterminer:

- Le nombre de civils par genre et âge
- Les ethnies, la religion et les affiliations politiques
- Le type d'implantation
- Les sites ayant une importance tactique
- Les mécanismes d'autoprotection
- Le contexte historique

3. Identifier les chefs locaux

Réception de la mission

Analyse de la mission

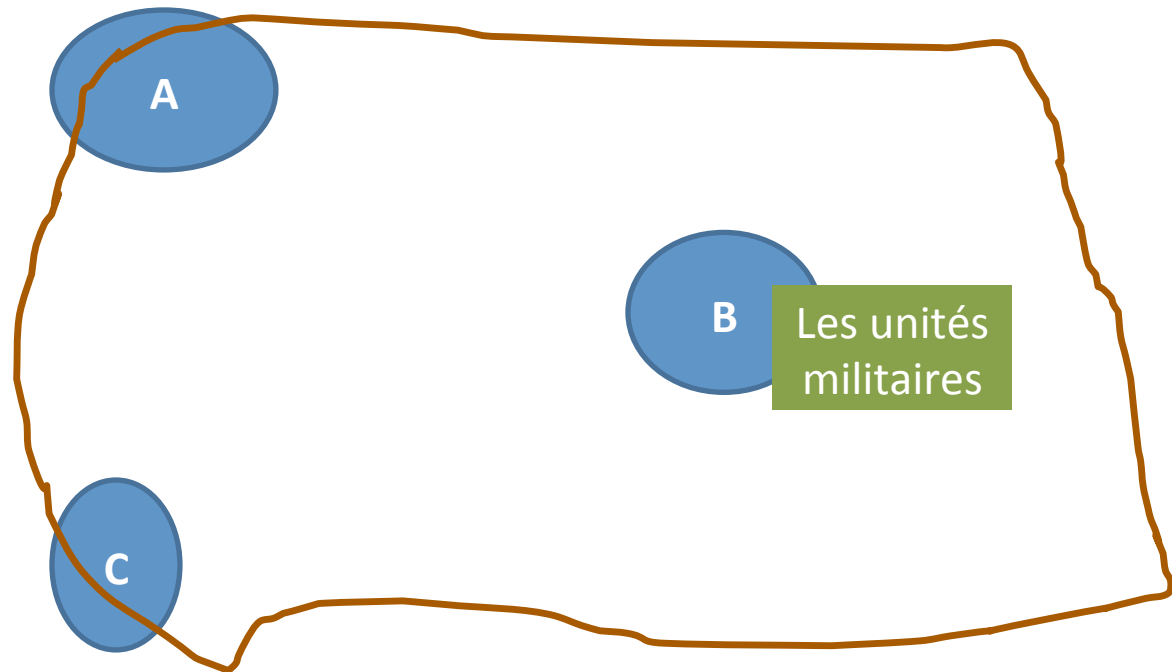
Plan d'action

Établissement des ordres

Exécution

Les acteurs clés

Les populations civiles



Les acteurs clés

Les populations civiles



Pour chaque population civile identifiée dans la ZDR

Population civile	Lieu	Nombre d'enfants par genre	Ethnie Religion Politique	Écoles	Hôpitaux	Marchés
Communauté A						
Communauté B						
Communauté C						

Les auteurs potentiels de violation

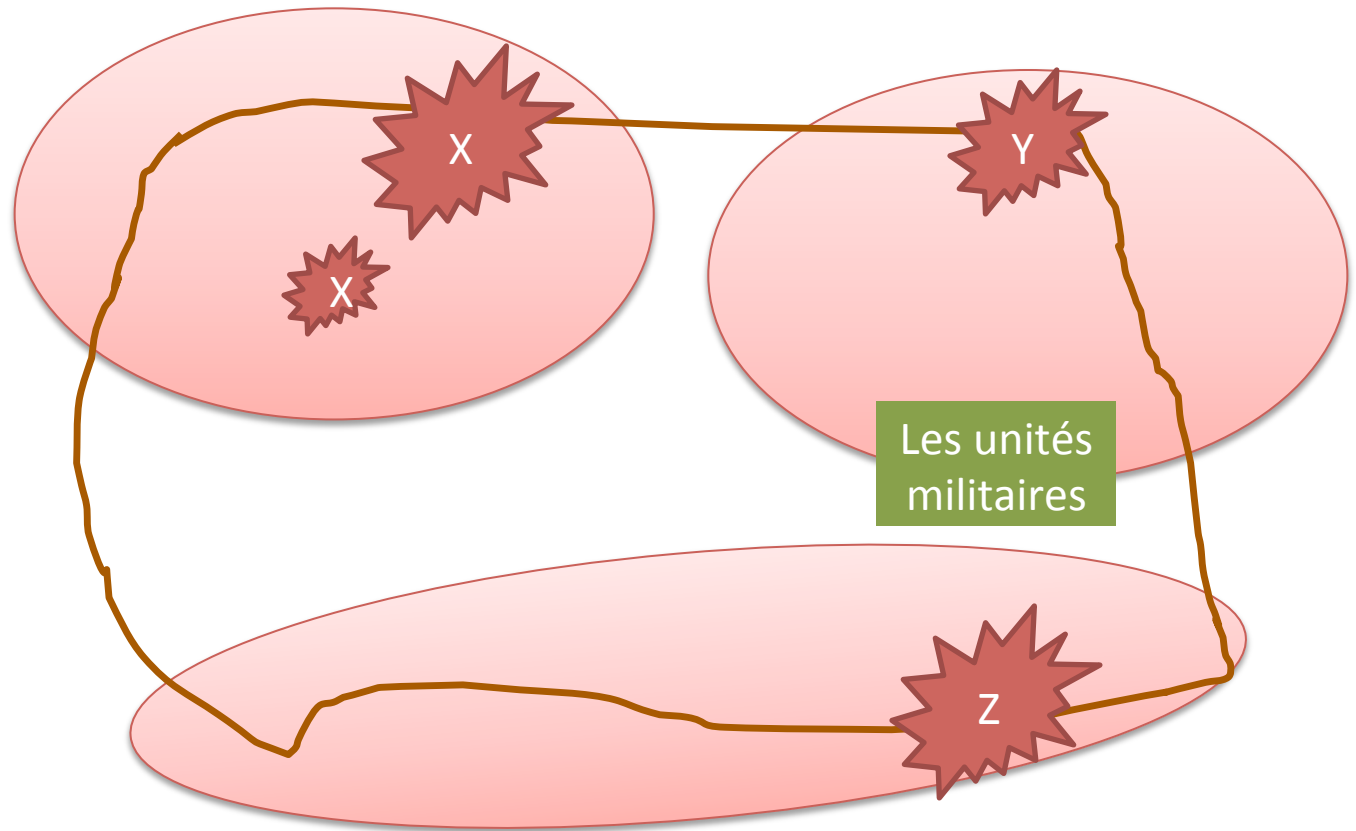


Les besoins de renseignements prioritaires (PIR) sont établis. Les patrouilles et les opérations reco sont menées. Les informations sont demandées et transmises au service de renseignement de la mission et aux acteurs de protection.

1. Identifier le lieu et la zone d'influence ou des opérations
2. Déterminer:
 - Le nombre, la composition et C2 (commandement et contrôle)
 - L'ethnie, la religion et l'affiliation politique
 - Les intentions hostiles et le contexte historique
 - Les capacités
 - L'utilisation des enfants soldats
3. Identifier les chefs

Les acteurs clés

Les auteurs potentiels de violation



Les acteurs clés

Les auteurs potentiels de violation



Concerne chaque groupe armé à l'intérieur de la ZDR de l'unité

FSEH (Forces de Séc Etat Hôte)	Lieu	Nombre	Composition	C2
Auteur de violation X				
Auteur de violation Y				
Auteur de violation Z				
Ethnie Religion Affiliation politique	Intention	Capacités	Contexte historique	Utilisation d'enfants soldats

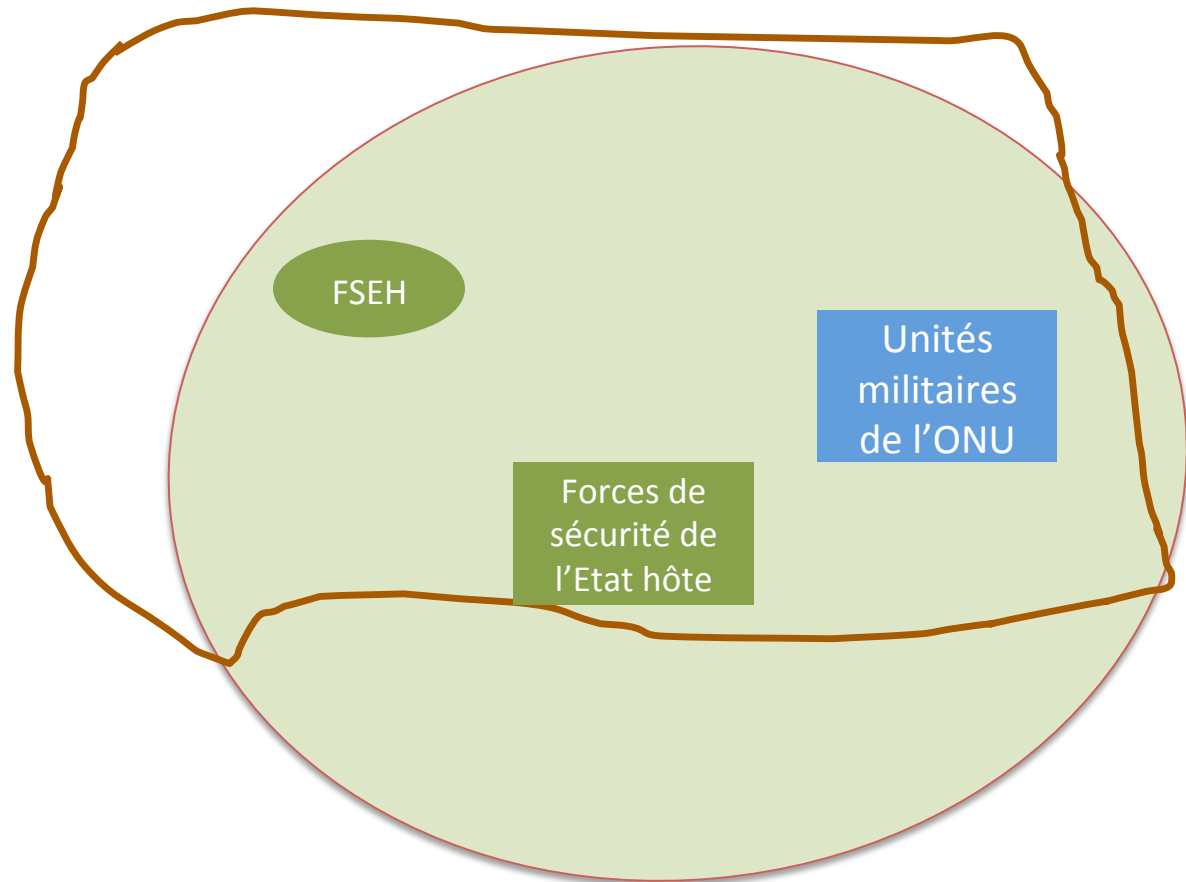


Les besoins de renseignements prioritaires (PIR) sont établis. Les patrouilles et les opérations reco sont menées. Les informations sont demandées et transmises au service de renseignement de la mission et aux acteurs de protection.

Les acteurs clés Les Forces de sécurité de l'Etat hôte (FSEH)

1. Identifier le lieu et la zone d'influence ou des opérations
2. Déterminer:
 - Le nombre, la composition et C2
 - L'ethnie, la religion et l'affiliation politique
 - La capacité et la volonté de protéger les civils
 - Rapports concernant les droits de l'homme
 - Utilisation des enfants soldats
3. Identifier les chefs clés

Les forces de sécurité de l'Etat hôte (FSEH)



Les acteurs clés



Les Forces de Sécurité de l'Etat Hôte

*Concerne
chaque force
de sécurité de l'
Etat hôte
déployée dans
la ZDR de
l'unité*

FSEH	Lieu	Nombre	Composition	C2
FSEH X				
FSEH Y				
FSEH Z				
Ethnie Religion Politique	Capacités	Volonté	Violations des droits de l'homme	Utilisation des enfants soldats

Les Autres Acteurs de Protection



Ça peut inclure: les acteurs humanitaires onusiens et non onusiens, les ONG nationales et internationales et toute autre force internationale mandatée par le CSNU. Les systèmes de coordination existants vont faciliter le recueil des informations importants

1. Identifier le lieu et la zone d'influence ou des opérations
2. Déterminer:
 - Le mandat et les capacités
 - Leur capacité et leur volonté à soutenir les opérations de maintien de la paix
 - Leur dépendance par rapport au soutien des opérations de maintien de la paix
3. Identifier les systèmes de coordination mis en place au sein de la mission

Réception de la mission

Analyse de la mission

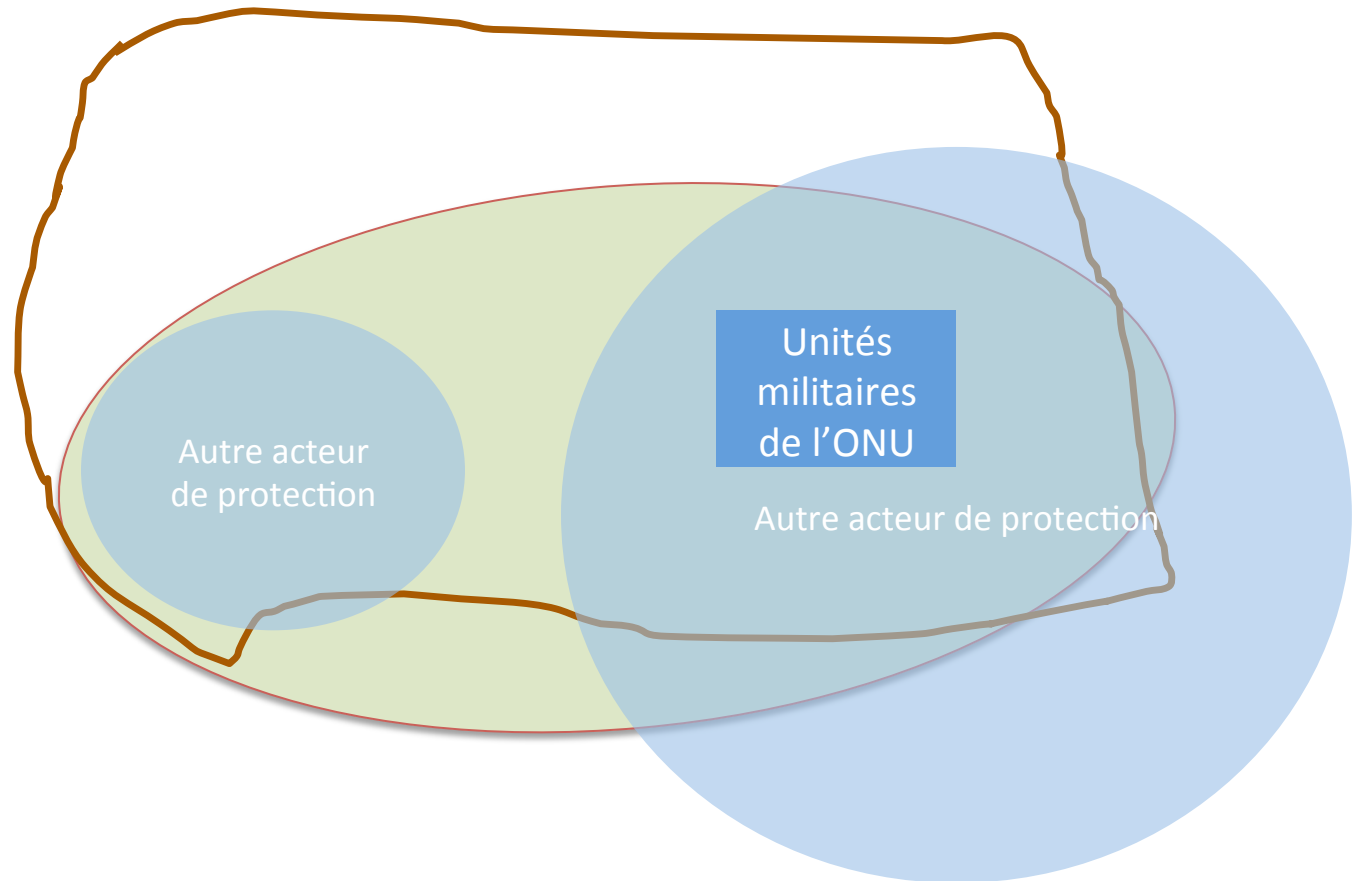
Plan d'action

Établissement des ordres

Exécution

Les acteurs clés

Les Autres Acteurs de Protection



Les acteurs clés

Les Autres Acteurs de Protection



*Concerne
chaque unité
des forces de
sécurité de
l'Etat hôte à
l'intérieur de la
ZDR de l'unité*

Les autres acteurs de protection	Lieu	Mandat	Capacités	Capacité de soutien
Acteur de protection A				
Acteur de protection B				
Acteur de protection C				

Analyse de la menace

Aperçu



Il existe toujours un risque de massacre, lorsque des menaces d'autres violences physiques existent

1. Analyse prioritaire de toutes les menaces identifiées au niveau de la mission
2. Autres menaces identifiées au niveau de la ZDR de l'unité

Pour chaque menace déterminée:

- Situation et type de menace (Quoi)
- Auteurs possibles de violation (Qui)
- Population susceptible d'être touchée (à qui)
- Zones où les civils pourraient être ciblés (Où)
- Jours et heures durant lesquelles les attaques sont les plus probables (Quand)
- Motifs de la menace (Pourquoi)
- Mouvements et tactiques possibles des groupes armés (Comment)



Analyse de la menace

Éléments Clés

*Concerne
chaque
population
civile et
groupe armé à
l'intérieur de la
ZDR de l'unité*

Population civile A	Ethnique	Religieux	Politique	Autres
Groupe armé X	Problème	Problème	----	Problème
Groupe armé Y	Problème	----	Problème	----
Groupe armé Z	----	----	----	----

Analyse de la menace

Matrice



*Concerne
chaque
menace
identifiée*

Quoi	Qui	Qui	Où	Quand	Pourquoi (raisons)	Comment
Menace 1	Auteur de violation X	Communauté A	Lat-Lon	Après-midi	Politiques	Manœuvre possible
Menace 2	Auteur de violation X	Communauté B	Lat-Lon	Jour	Religieuses	Manœuvre possible
Menace 3	Auteur de violation X	Communauté C	Lat-Lon	Nuit	Ethniques	Manœuvre possible
Menace 4	Auteur de violation Y	Communauté A	Lat-Lon	Heures de travail	Conduite d'opérations	Manœuvre possible
Menace 5	Auteur de violation Y	Communauté B	Lat-Lon	Heures d'école	Représailles	Manœuvre possible



Analyse du risque

Évaluation de la vulnérabilité

*Concerne
chaque
population
civile à
l'intérieur de la
ZDR de l'unité
et ce envers
chaque
menace
identifiée*

Menace 1	Nombre	Femmes	Enfants	Implantation	Écoles	Hôpitaux
PC A	320	78%	42%	Rudimentaire	Aucune	Aucune
PC B	10,000	54%	34%	Développée	2	2
PC C	1,300	68%	45%	Camp PDI	1	1



Analyse du risque

Évaluation de la capacité des acteurs de protection

Concerne chaque acteur de protection à l'intérieur de la ZDR de l'unité et ce pour chaque menace identifiée

Menace 1	Intention de protéger	Distance Vs. Mobilité	Capacité globale	Soutien UNPK
Acteur de protection 1	Oui	Oui	Oui	Oui
Acteur de protection 1	Non	Oui	Oui	Non
Acteur de protection 1	?	Non	Oui	Non



Analyse du risque

Évaluation du niveau de danger

Concerne chaque groupe armé à l'intérieur de la ZDR de l'unité et ce pour chaque menace identifiée

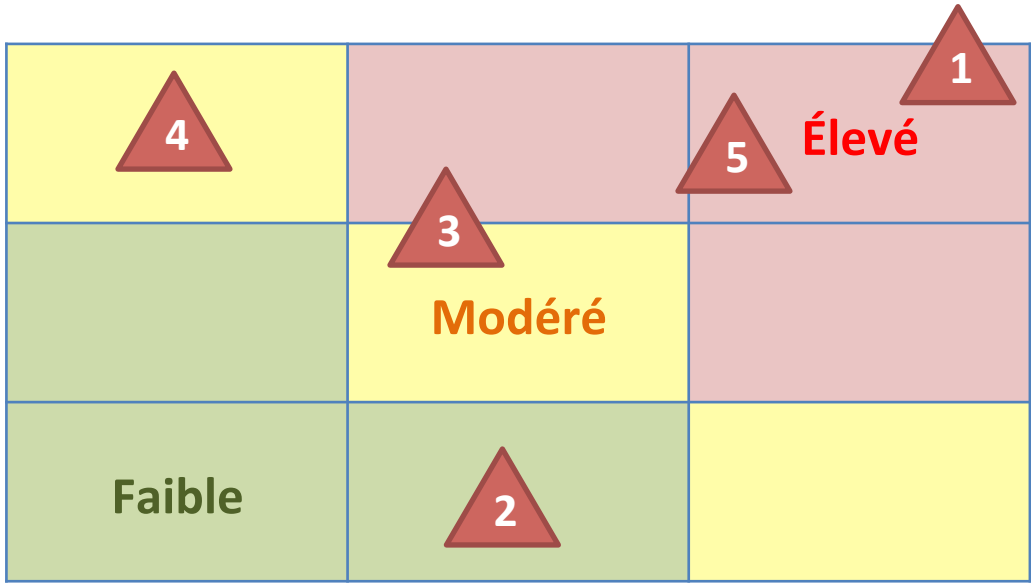
Menace #	Intention	Capacités	Contexte historique
Groupe armé X	Élevé	Élevé	Élevé
Groupe armé Y	Modéré	Élevé	Faible
Groupe armé Z	Faible	Modéré	Faible

Analyse du risque

Matrice



Concerne
chaque
menace
identifiée



Quoi	Qui	Qui	Où	Quand	Pourquoi (raisons)	Comment
Menace 1	auteur X	Communauté A	Lat-Lon	Après-midi	Politiques	Manœuvre possible
Menace 2	auteur X	Communauté B	Lat-Lon	Jour	Religieuses	Manœuvre possible
Menace 3	auteur X	Communauté C	Lat-Lon	Nuit	Ethniques	Manœuvre possible
Menace 4	auteur Y	Communauté A	Lat-Lon	Heures de travail	Conduite à l'école	Manœuvre possible
Menace 5	auteur Y	Communauté B	Lat-Lon	Heures d'école	Apprentissage	Manœuvre possible

À retenir

- Les préoccupations concernant la PDC, la protection de l'enfant et les VSLC influencent le PPD tactique
- L'analyse de la mission est l'étape essentielle dans le processus d'évaluation des auteurs de violence, des civiles et des autres acteurs de protection
- Les plans d'action doivent être approuvés par le commandant supérieur
- L'analyse du risque détermine l'ordre de priorité des menaces
- La consultation avec les autres acteurs intérieurs ou extérieurs à la mission est cruciale

Des questions?



Module 3: Cadre opérationnel - synthèse

Module 3 – Conclusions

- Une série des systèmes, des directives et des principes existent concernant la PDC, la protection de l'enfant et les VSLC
- La mise en œuvre du mandat n'est jamais identique. Elle requiert une approche adaptée à chaque contexte
- Une protection efficace des civils requiert une coordination et échange d'informations à l'intérieur et à l'extérieur de la mission
- Les casques bleus doivent être proactifs et créatifs sans pour autant dépasser le cadre des directives et des principes
- la protection de l'enfant et les VSLC font partie intégrante de la protection des civils et exigent une attention particulière